

Régie de l'énergie Demande d'intervention : Liste des sujets

Instructions

Veillez utiliser ce gabarit pour fournir les informations exigées pour chacun des sujets dont vous entendez traiter dans le dossier, et joignez-le à votre demande d'intervention.

Informations générales

Nom de la personne intéressée : AQCIE-CIFQ

Numéro du dossier : R-4169-2021, phase 2

Régie de l'énergie Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : L'ADMISSIBILITÉ DE TOUS LES COMBUSTIBLES COMME SOURCE D'ÉNERGIE D'APPOINT DANS LE CADRE DU NOUVEAU TARIF BIÉNERGIE CI

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

L'impact financier et tarifaire pour HQD résultant de l'application du tarif biénergie aux secteurs résidentiel, commercial et institutionnel, a été évalué dans le cadre de la phase 1 uniquement en fonction de prévisions de conversion d'un volume de gaz naturel. Il n'y a aucune prévision concernant l'application d'un nouveau tarif biénergie CI qui serait désormais accessible à une clientèle commerciale et institutionnelle utilisant un autre combustible que le gaz naturel pour son système de chauffage.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

L'AQCIE et le CIFQ entendent donc demander à Hydro-Québec de fournir l'impact financier et tarifaire de son projet en tenant compte des volumes de conversion en provenance de l'ensemble des sources d'énergie de chauffage qui seront admissibles à son nouveau tarif biénergie CI.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : LES VOLUMES DE CONVERSION DE GAZ NATUREL À LA BIÉNERGIE EN PROVENANCE DES SECTEURS COMMERCIAL ET INSTITUTIONNEL

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Les volumes moyens par client présentés pour les cas types de clients commerciaux et institutionnels au tableau 2 de la pièce B-0113 sont beaucoup plus élevés que le volume moyen considéré au document B-0034 de la phase 1 du dossier, même en tenant compte qu'un certain volume de gaz ne serait pas converti en électricité durant les périodes de pointe.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

L'AQCIE et le CIFQ entendent valider l'information quant au volume total de gaz converti pour la clientèle commerciale et institutionnelle et la représentativité des cas types.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : FACTEURS DE CONVERSION DU GAZ À L'ÉLECTRICITÉ

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Dans le cadre de l'analyse de cinq cas types à la section 3 du document B-113, les Distributeurs ne fournissent pas de détails sur la ventilation des quantités d'énergie (gaz et électricité) qui composeraient la facture annuelle de chaque client selon les différents scénarios décrits aux tableaux 5 à 9.

Cette ventilation est nécessaire afin de valider les facteurs de conversion du gaz à l'électricité utilisés et les volumes d'électricité résultant de cette conversion et de les comparer avec ceux utilisés aux tableaux 12 et 13 du document B-0034.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

L'AQCIE et le CIFQ entendent valider l'information utilisée dans le cadre de la phase 2 quant aux facteurs de conversion du gaz naturel vers l'électricité ainsi que la valeur totale de GWh reliée à la conversion à la biénergie.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

[Cliquer pour ajouter d'autres sujets](#)

Régie de l'énergie Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : L'IMPACT FINANCIER ET TARIFAIRE DU PROJET

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Si le volume de conversion de gaz de la clientèle commerciale et institutionnelle et/ou la quantité d'électricité résultant de cette conversion sont significativement différents de ce qui a été estimé à la phase 1 du présent dossier, il sera nécessaire de mettre à jour les impacts financiers et tarifaires évalués à la phase 1 pour Énergir et pour HQD.

De plus, puisque la Contribution GES a été fixée afin d'équilibrer l'impact tarifaire entre les clientèles des deux Distributeurs, cette révision des impacts financiers et tarifaires est également susceptible de remettre en question les taux servant à l'établissement de cette contribution.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

En cas de différence significative entre les quantités de gaz et d'électricité avancées dans le cadre de la phase 1 et celles avancées dans le cadre de la phase 2, l'AQCIE-CIFQ entendent demander aux Distributeurs de mettre à jour l'impact financier et tarifaire de leur projet en tenant compte des quantités révisées et de réviser leur démonstration que les taux servant à l'établissement de la Contribution GES permettent d'équilibrer l'impact tarifaire entre les clientèles des deux Distributeurs.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : L'AIDE FINANCIÈRE REQUISE AFIN D'ATTEINDRE UNE PRI ACCEPTABLE ET SON IMPACT TARIFAIRE

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Selon l'AQCIE et le CIFQ, il est important de connaître l'ampleur et la provenance de l'aide financière qui sera nécessaire d'offrir à la clientèle commerciale et institutionnelle utilisant un combustible comme source d'énergie de chauffage afin d'atteindre les niveaux projetés de conversion à la biénergie.

L'AQCIE et le CIFQ sont préoccupés de l'impact sur les tarifs que pourrait avoir une aide financière importante provenant des Distributeurs.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

L'AQCIE-CIFQ entendent vérifier si l'aide financière qui sera versée aux clients commerciaux et institutionnels désirant se convertir à la biénergie aura un impact tarifaire sur les consommateurs d'électricité, ainsi que valider l'efficacité de cette aide.

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

Tout comme ils l'ont fait dans le cadre de la phase 1, l'AQCIE et le CIFQ entendent utiliser le test du participant (TP) pour évaluer l'ampleur de l'aide financière qui serait requise.

Ils retiendront une période de récupération de l'investissement (PRI) de 5 ans pour chacun des cas types présentés par les Distributeurs aux tableaux 5 à 9 du document B-0113.

Dans le cas de la clientèle institutionnelle, une PRI optimale devra être identifiée et pourrait être différente de celle retenue pour la clientèle commerciale.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

Régie de l'énergie Demande d'intervention : Liste des sujets

Liste des sujets

Sujet : LE COÛT UNITAIRE DES GES ÉLIMINÉS

Nature de l'intérêt relatif à ce sujet :

Les analyses préliminaires laissent entrevoir que le coût unitaire des GES éliminés dans le cadre du projet biénergie des Distributeurs sera encore plus élevé dans le secteur institutionnel que dans les secteurs résidentiel et commercial.

Conclusions sommaires recherchées ou recommandations proposées :

Tout comme ils l'ont fait dans le cadre de la phase 1, l'AQCIE et le CIFQ entendent évaluer le coût unitaire des GES éliminés afin de s'assurer que la réduction des GES se fasse au meilleur coût pour les clients comme pour l'ensemble de la collectivité (Décert n° 875-2021; B-0034, pp. 10, 19, 56 et 62).

Manière dont vous entendez faire valoir votre position et, notamment, si vous désirez faire entendre des témoins et présenter une preuve d'expert :

Rapport et témoignage des analystes Paul Paquin, Jocelyn B. Allard et Louis Germain.

Tout comme ils l'ont fait dans le cadre de la phase 1, l'AQCIE et le CIFQ entendent utiliser le test du coût total en ressources (TCTR) pour déterminer le coût unitaire des GES éliminés pour la clientèle commerciale et institutionnelle.

S'il y a lieu, suggestions pour faciliter le déroulement de l'étude de la demande :

[Cliquer pour ajouter d'autres sujets](#)